SYnergies



DOSSIER SPÉCIAL

20 ans...

- ☑ de recyclage
- ☑ de réduction des déchets
- ☑ de services de proximité
- ☑ auprès des enfants

n° 17 - septembre 2016

Journal d'information du SYDED du Lot

Déchets : Le SYDED agit avec VOUS depuis 20 ans

Sommaire

Dossier spécial :

P. 3 **20 ans…**
Au service de l'environnement

P. 4 **1996… 2016**
20 ans… de services de proximité

P. 5 20 ans… de recyclage ; de réduction ; auprès des enfants

P. 6 **Et demain ?**
L'avenir, c'est aller plus loin

P. 7 **Zoom sur…** les plastiques

Édition : SYDED du Lot, Les Matalines 46 150 Catus
Tél. 05 65 21 54 30 – Fax 05 65 21 54 31
Mail : accueil@syded-lot.fr
Directeur de la publication : Gérard Miquel
Responsables de la rédaction : Muriel Descamp, Terpsichore Arghiriade
Conception et réalisation : SYDED, service communication
Impression : Imprimerie Merico
Tirage : 91 000 exemplaires
Distribution : la Poste | **RCS :** 453 372 997 RCS CAHORS
Dépôt légal et parution : sept. 2016 | **ISSN :** 1961-7763
Journal semestriel gratuit, ne peut être vendu.

Imprimé sur **papier recyclé** dans un atelier **certifié Imprim'vert**

Crédits photos (toute reproduction interdite sans l'autorisation des auteurs) : SYDED du Lot, H. Coulaud, Eco-Emballages, Epictura ; **Couverture** : C. Mailhes, avec l'aimable participation d'Annabel, Anne, Lydie, Mélanie, Zoé et Vincent, élèves du lycée Clément Marot, sous le regard complice de leur professeur, Pascale Lacoste.

Lot : en cohérence avec leur bassin de vie, des collectivités hors du département adhérent au SYDED. Aussi, pour ne pas alourdir le rédactionnel, le terme "Lot" employé ici sous-entend un territoire plus étendu desservi par le SYDED.



Édito

Une idée "folle"… pour de bonnes raisons

Recycler les déchets des Lotois : c'était l'idée d'une poignée d'élus dont je faisais partie au début des années 90. Moins de décharges et plus d'emplois, les perspectives semblaient évidentes, motivantes.

Malgré cela, il ne fut pas simple de convaincre et de fédérer. À l'époque, les idées "écolos" faisaient sourire, on les jugeait "farfelues"…

Pourtant, dès le début, les résultats de l'expérimentation du tri ont démontré que les Lotois étaient prêts, volontaires et favorables à cette évolution. Ils ont tout de suite compris qu'il était urgent d'agir pour l'environnement. À travers mes différentes missions, je suis ravi de constater que les nouvelles générations prennent déjà le relais.

Mais les idées ne suffisent pas pour concrétiser les projets. Nous avons construit des centres de tri, des plates-formes de compostage, des déchetteries ; nous avons simplifié les consignes de tri pour aller au plus pratique pour l'usager… Les collectivités ont ajouté des conteneurs et revu leurs méthodes pour mettre en place la collecte sélective. Les Lotois ne jettent plus comme avant : ils trient, ils compostent, ils apportent les déchets encombrants ou dangereux à la déchetterie. Quand on met à la disposition du public les bons outils, il sait en faire bon usage.

Avec cette nouvelle vision pour le traitement des ordures ménagères, nous voulions aussi générer de l'emploi local. Sur les 300 salariés du SYDED, les deux tiers se consacrent à la valorisation des déchets. C'est ici l'occasion pour moi de souligner leur implication et leur professionnalisme.

Enfin, je tiens à vous remercier à nouveau pour l'engagement dont vous faites preuve au quotidien et sans relâche. Il est la condition indispensable à notre réussite sur le plan environnemental.

Gérard MIQUEL
Président du SYDED

Flash info



Opération sacs durables

Les sacs plastiques à usage unique avaient été (presque) supprimés dans la grande distribution. Mais on en proposait encore souvent dans les petits commerces. Depuis le 1er juillet, ils sont définitivement interdits.

Pour marquer ce changement en faveur de l'environnement, le SYDED a réalisé des sacs réutilisables en coton bio. Gratuits, ils sont destinés aux particuliers. Leur format est adapté aux petits achats. Ils ont été distribués dans les commerces de bouches (boulangeries, boucheries, charcuteries…) adhérant à la Fédération Départementale des Associations de Commerçants du Lot.

Cette opération a reçu le soutien financier du Ministère de l'Environnement.


LA DÉPÊCHE
MERCREDI 25 MAI 1994

UNIQUE DANS LA FRANCE RURALE

A Catus on trie tous les déchets

La base de valorisation des déchets du SIVOM de Catus poursuit progressivement sa mise en fonction. Cette réalisation-pilote qui anticipe les nécessités de recyclages obligatoires de demain est la seule de tout l'espace rural national; elle reste unique dans tout Midi-Pyrénées.

C'est une « première » à tous les points de vue, y compris les plus grands, qui est pourtant due à une région très rurale du Lot et plus spécialement à un SIVOM, celui du pays de Catus : le 1er juillet en principe, ce SIVOM inaugurera une réalisation unique en France dans l'espace rural, une base de valorisation des déchets.

Et on doit même ajouter qu'elle est la seule, milieu urbain compris, dans Midi-Pyrénées.

En fait, elle a démarré sur son site isolé de « Les Matali-

en étant parti finalement très tôt : le chantier de la base de valorisation des déchets, entamé au début de 1993, devait pour ainsi dire être achevé au début de 1994. Pour devenir le seul centre de tri et valorisation fonctionnant en zone uniquement rurale avec une formule inspirée de celle d'un centre... urbain bien sûr (puisqu'il n'y en avait pas d'autres), celui de Dunkerque.

La base occupe environ 2,5 ha d'une ancienne carrière réhabilitée (on est tout près de Crayssac) et demande trois personnes pour assurer son

clable, à l'exception encore des gravats et végétaux qui doivent être apportés directement à la base des « Matalines ».

Les trois volets du tri

Sur le site de la base a donc été réalisé un quai de transfert pour les produits de la poubelle beige, non recyclables : ils seront transférés par le SIVOM sur la décharge de Dégagnac (en attendant la

pour les apports volontaires sur place de produits recyclables par les particuliers adhérents du SIVOM. Quatre bennes reçoivent ainsi également pneus, métaux, végétaux, gravats (ces derniers seuls seront enfouis dans la carrière sur l'arrière et les végétaux stockés dans un premier temps d'étudel, et des containeurs roulants ou fixés reçoivent plastiques agricoles, graisse, huiles de friteuse et huile de vidange, batte-

verre, papier et carton, bouteilles

Dépêche du Midi - 2004

Les décharges illégales

sont localisées et leur liste a été publiée hier sur internet (1).

À côté de ces installations devant être fermées, figurent « plusieurs milliers » de dépôts sauvages que les collectivités sont seulement invitées par Roselyne Bachelot à supprimer dans les meilleurs délais.

Ces sites, non exploités mais qui font l'objet d'« apports clandestins », ne posent pas, le plus souvent, de problèmes pour l'environnement, si ce n'est une « pol-

En France, 800 décharges ne sont pas autorisées, l'acte nou

nnes sélectives de la déchetterie : pneus, métaux, végétaux, gravats...

20 ans...

Au service de l'**environnement**

Jusque dans les années 90, la plupart des communes possédaient une décharge. À cette époque, les zones d'enfouissement n'étaient pas sécurisées et surveillées comme aujourd'hui : tous les déchets sans distinction se retrouvaient généralement au fond d'un trou, directement en contact avec le sol...

En 1992, un rapport alarmant du Sénat fait le constat suivant : « Les déchets ménagers sont un problème urgent à régler ». Conséquence de l'explosion de la consommation, la France croule "déjà" sous les ordures. Il faut fermer 6 000 décharges dans le pays… Mais, les déchets, personne n'en veut ; on les jette à l'écart des regards ou on les brûle dans l'indifférence. La "loi Royal" est adoptée la même année. Elle marque un tournant fondamental en mettant en avant la valorisation des déchets ménagers par le recyclage pour éviter l'enfouissement et l'incinération. Le Lot ne se voile pas la face et agit rapidement. Le premier centre de tri en milieu rural apparaît en France, en 1994, à Catus !

Un vaste territoire à gérer, de lourds investissements à engager… Les collectivités du Lot décident de s'organiser sous la forme d'une structure départementale : c'est ainsi que le SYDED voit le jour en janvier 1996…

Maîtriser les déchets : dans le Lot, le défi est relevé !

JE VOUS PARLE D'UN TEMPS...

"En vivant dans un cadre privilégié comme le Lot, on a du mal à imaginer l'état désastreux de certains recoins de nos campagnes vingt ans plus tôt. Dans la vallée du Vers, certaines zones rurales n'avaient pas de ramassage des ordures. On brûlait dans le cantou, on jetait dans la rivière... Quand l'idée de créer une instance départementale de gestion des déchets est sortie des débats, j'étais bien sûr favorable. L'ensemble des élus de mon canton m'a soutenu dans ce sens. Je ne voyais pas comment on aurait pu faire autrement, il fallait s'unir pour arriver à des résultats concluants. La preuve en est faite aujourd'hui."


Gérard Gary, ancien maire de Lauzès et conseiller général du canton

Dépêche du Midi - 1997

Un défi à relever

Maîtriser les déchets

90 % des déchets lotois abou-tissent actuellement en décharges, soit 73 décharges brutes et 5 contrôlées, constituant une source de pollution intolérable. La réglementation adoptée en 1992 prévoit que, en 2002, aucune d'entre elles ne pourra accueillir d'

être préalablement traitées et valorisées pour réduire au maximum les résidus ultimes. Un plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés a été mis en place sous l'autorité du

Le premier maillon

Actuellement, pour le SICTOM du haut Quercy, dont Saint-Céré fait partie, le

création d'un centre de tri pour le nord du Lot, sur le site de Bus-

queilles, d'une



À Lalbenque, la **décharge** de jadis…



… a fait place à une **déchetterie** fonctionnelle.

1996… 2016

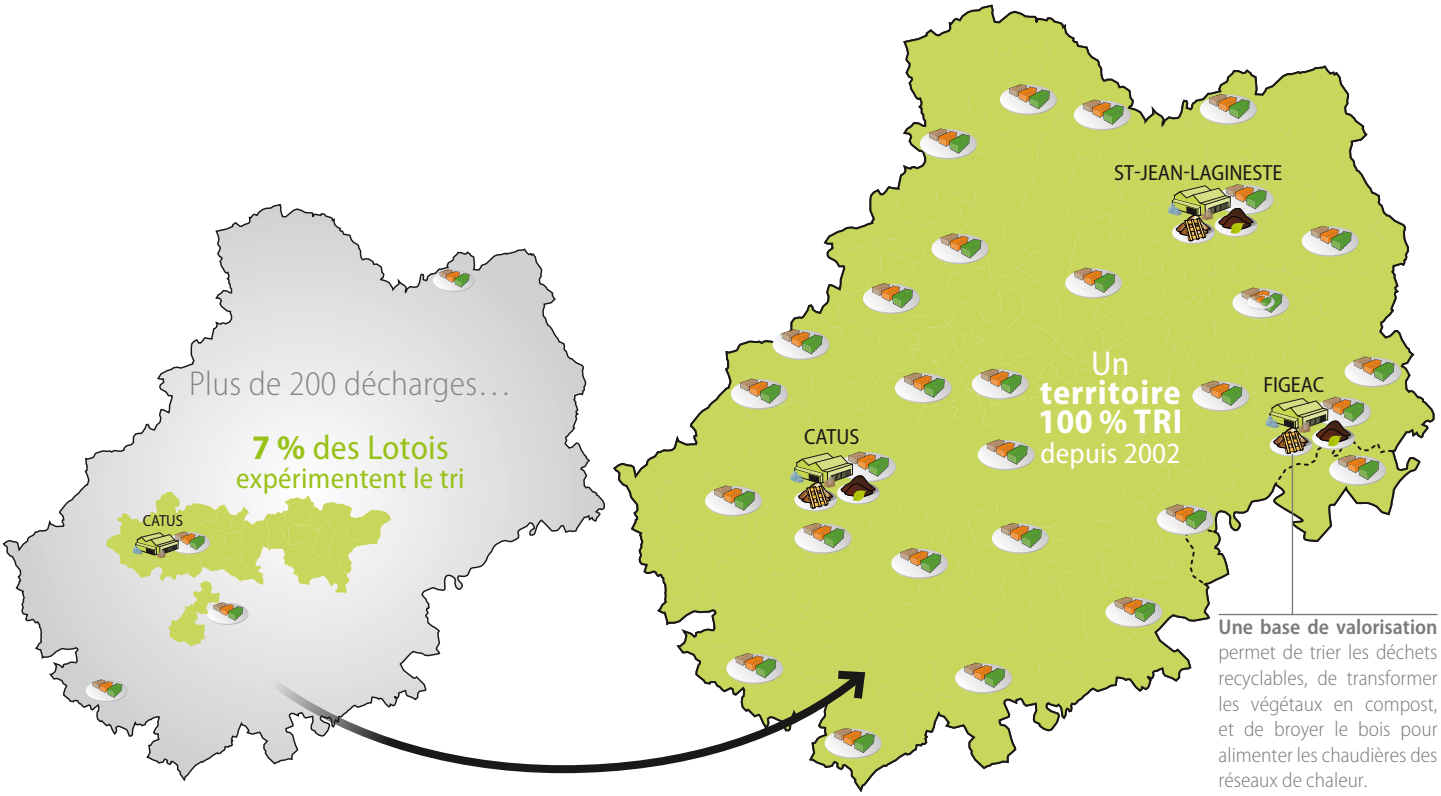
20 ans… de services de proximité

Recycler ses emballages… Jeter sa vieille gazinière ailleurs qu'au fond des bois… Pour que le citoyen puisse adopter un comportement respectueux de l'environnement, il faut lui en donner les moyens. C'est pourquoi les collectivités locales et le SYDED ont rapidement développé des services de proximité pour une gestion raisonnée des déchets.

Quelques communes lotoises organisent la collecte sélective au milieu des années 90. Collecte, tri, recyclage, c'est nouveau, il faut tout mettre en œuvre. « Simple », « pratique », les critères retenus placent l'intérêt de l'usager au centre du système : une seule poubelle pour tous les recyclables, les mêmes consignes et le même code couleur pour tout le territoire, une collecte au plus proche.

Pour que les habitants se détournent des dépôts sauvages, il fallait leur proposer une alternative respectueuse de l'environnement, mais aussi, à proximité du domicile. Dans le Lot, on fait plus de kilomètres pour acheter un canapé que pour jeter l'ancien. Le SYDED a déployé un réseau de 29 déchetteries sur l'ensemble du département. C'est trois fois plus que la moyenne nationale. Autre fait à souligner, encore aujourd'hui en France, plus de la moitié de la population n'a pas accès à ce service.

Une déchetterie, ce n'est pas une décharge, mais le point de départ vers une trentaine de filières de recyclage et de traitement : appareils électriques, produits domestiques dangereux, vêtements, métaux, meubles, bois, végétaux…



Une base de valorisation permet de trier les déchets recyclables, de transformer les végétaux en compost, et de broyer le bois pour alimenter les chaudières des réseaux de chaleur.

1996

1 centre de tri — 4 déchetteries

90 % des déchets sont **enfouis**

2016

3 bases de valorisation — 29 déchetteries

55 % des déchets sont **valorisés**

20 ans... de réduction

Autocollants "stop-pub", cabas réutilisables, recettes "anti-gaspi"… Depuis sa création, le SYDED a toujours proposé aux particuliers des solutions pour jeter moins. L'une des actions phares très prisée des Lotois : le kit de compostage domestique. Dans le Lot, près d'un foyer sur quatre en possède un. Dernière opération en date contre le gaspillage alimentaire : les gourmet-bags. Les restaurants partenaires vous proposent d'emporter dans une petite boîte ce que vous n'avez pas fini. Ne pas gaspiller la nourriture, c'est aussi ne pas gâcher le plaisir.



Plus d'infos sur www.syded-lot.fr rubrique "actualités"

20 ans... de recyclage

Avec tous les déchets triés par les Lotois en 20 ans, on pourrait remplir 35 fois le gouffre de Padirac !
Mais rassurez-vous ; vous triez, nous recyclons et nous avons toujours l'opportunité de visiter ce site remarquable…
Vos petits gestes donnent de grands résultats : le recyclage des déchets a préservé une quantité considérable de matières premières, avec près de 150 000 tonnes !
Mais ce n'est pas tout ! Le bénéfice énergétique correspond à la consommation électrique de tous les Lotois sur plus d'un an. De plus, l'eau économisée équivaut à l'usage domestique des Cadurciens sur deux ans et demi.



Le relais est passé…
Florian a pu bénéficier de l'animation du SYDED quand il était enfant. Aujourd'hui, c'est lui l'animateur.

20 ans... auprès des enfants

Changer ses habitudes peut s'avérer difficile, même pour de bonnes raisons. Pour ceux qui ont connu la conduite sans ceinture de sécurité, le petit "clic" a eu du mal à devenir automatique… De la même façon, le tri des déchets a bouleversé notre manière de jeter. Les écogestes font partie de l'apprentissage des enfants d'aujourd'hui. Pour eux, « c'est normal de trier ».

Avant même que l'Éducation au Développement Durable intègre le programme scolaire, les écoles lotoises ont accueilli les animateurs du SYDED pour aborder le thème des déchets. À ce jour, plus de 30 000 élèves ont découvert le tri. Ainsi, au fil des ans, les animations se sont affinées avec l'accompagnement de l'Éducation nationale et la collaboration active de conseillers pédagogiques et d'enseignants.

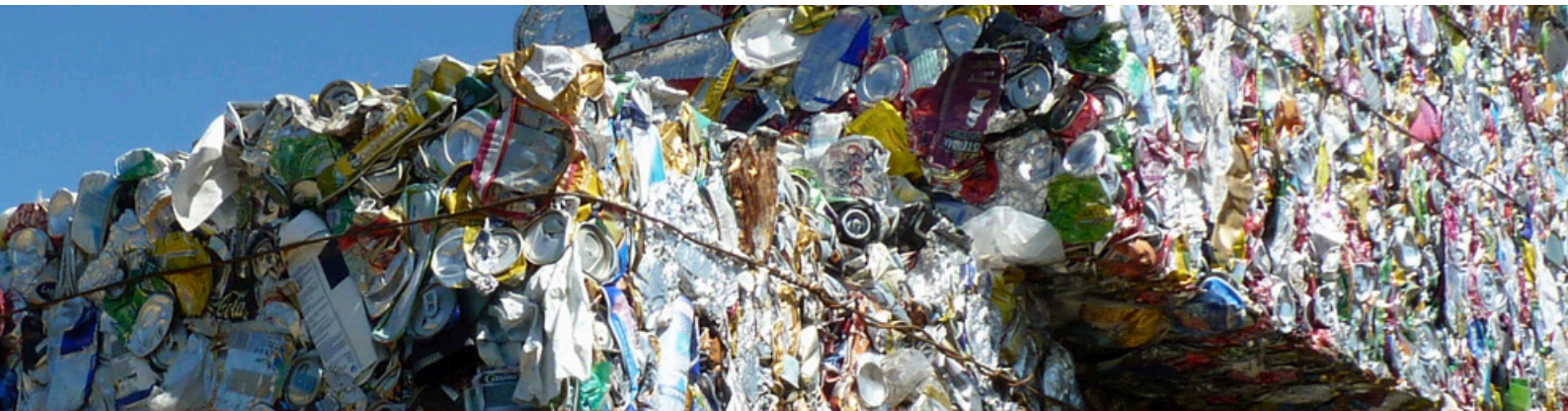
Avec un apprentissage au plus tôt, les bons gestes deviennent des réflexes naturels. Les enfants d'aujourd'hui seront les consom'acteurs et les parents de demain. Les interventions du SYDED et les visites de sites sont gratuites. De nouvelles animations sur le compostage et le cycle de l'eau s'inscrivent au tableau. Comme les ateliers "Trions mieux et jetons moins", elles sont destinées aux classes de Cours Moyen.

J'AI 20 ANS...

"Comme tous les jeunes Lotois de mon âge, j'ai grandi avec le tri ; pour nous, il ne s'agit pas d'un changement, mais d'un geste qui fait partie de notre quotidien, c'est "naturel".
Quand j'ai quitté le Lot pour mes études, j'ai constaté que le tri ne se réalisait pas partout. C'était très frustrant de jeter mes emballages avec le reste des ordures ménagères. J'avais l'impression de gâcher de la matière..."



Clément, un des deux protagonistes du DVD sur le tri, réalisé en 2006 pour les écoles.





Et demain ?

L'avenir, c'est aller plus loin

C'est un fait, les Lotois trient beaucoup mieux que la moyenne des Français. Pourtant, un quart du sac-poubelle noir est encore rempli d'emballages recyclables (plastique, verre…). De plus, la moitié de son contenu pourrait être évitée en adoptant des gestes simples au quotidien. Dans un monde idéal, ce sac devrait se remplir 4 fois moins vite !

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte fixe notamment des objectifs pour lutter contre le gaspillage et promouvoir l'économie circulaire (recyclage, réemploi…) : d'ici 2020, les Lotois doivent réduire fortement leur production de déchets. En même temps, le sac noir ne devra plus contenir de déchets recyclables pour que l'objectif de valorisation soit atteint. Le Lot est en bonne place pour répondre à ce nouveau challenge environnemental. Retenu dans l'appel à projet national "Territoire zéro déchet, zéro gaspillage", le SYDED va mettre en place de manière pionnière les pistes préconisées par la loi. Dans ce cadre, deux grands axes animent principalement son plan d'action.

"Le compostage pour tous"

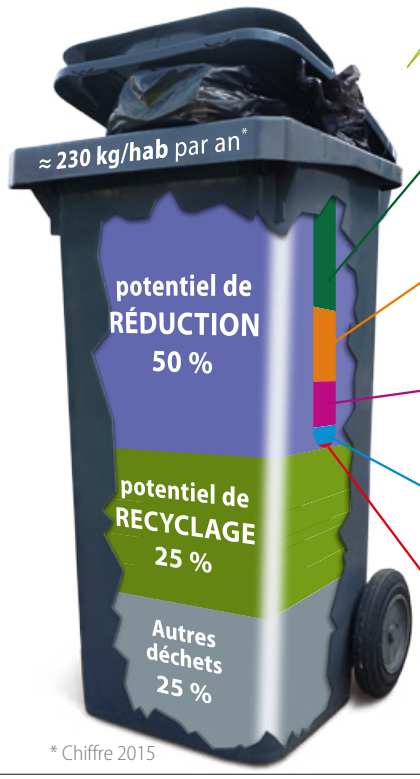
Composter n'est pas jeter : épluchures, marc de café, restes de repas… Les déchets biodégradables occupent environ 30 % du sac noir des particuliers. Ce sont aussi de grandes quantités pour les restaurants et les cantines de collectivités. En zone urbaine, l'accès au compostage est plus délicat. C'est pourquoi le SYDED étudie des solutions de collecte des biodéchets qui pourraient être expérimentées en ville.

"Le tri partout"

Tout le monde a la possibilité de trier à la maison. Mais est-ce aussi le cas au travail, dans tous les lieux publics, durant la fête de village ? Le SYDED a mis en place un système de prêt de matériel de tri pour les manifestations ponctuelles. De plus, 150 structures sont déjà accompagnées et trient leurs déchets : des établissements scolaires, touristiques, de soins, des restaurants, des administrations publiques, des habitats collectifs, des associations…

Objectif : Mettre le sac noir au régime

Estimations par habitant sur une année



* Chiffre 2015



45 kg de **déchets de cuisine**
Épluchures, marc de café…
Composter



35 kg de **"jetables"**
Lingettes, objets à usage unique…
Acheter durable



19 kg de **nourriture**
Pain, fruits entiers, restes…
Gérer le "frigo"



9 kg de **vêtements**
Habits, chaussures…
Donner



2 kg de **"dangereux"**
Produits chimiques, piles…
Éviter

Ne jetez pas les vêtements dans les poubelles !

Les vêtements mélangés aux déchets du bac vert ne sont pas récupérables. Pour vous en débarrasser utilement, vous pouvez les vendre ou les donner aux associations. Pour faciliter leur récupération, les bornes à textiles se multiplient sur le département : on en trouve dans les déchetteries, mais aussi de plus en plus sur les places de village, les parkings de grandes surfaces… Une carte interactive permet de trouver les bornes autour de chez vous : www.lerelais.org/oudonner.php



Zoom sur… les plastiques

Le tri, simple comme "bonjour"

Tous les EMBALLAGES



en carton, métal, plastique.

Tous les PAPIERS



Journaux, magazines, prospectus, enveloppes, feuilles…





Pas de verre dans le bac vert

Tous les PLASTIQUES !





Flacons et bouteilles







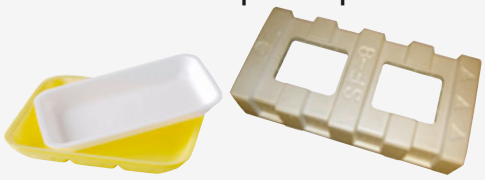


Pots, boîtes, barquettes



Sachets, films

… Et le POLYSTYRÈNE c'est aussi du plastique !



Barquettes, cales d'emballages



Assiettes et gobelets

Je jette moins, JE COMPOSTE !



Photo non contractuelle

Épluchures
Restes de repas
Thé, filtres et marc de café
Papier essuie-tout
…

+



20 €

SYDED Lot

Bon de commande KIT COMPOSTAGE

Conditions d'acquisition : un seul kit par foyer, résider dans le Lot ou sur les communes aveyronnaises suivantes : Asprières, Capdenac-Gare, Causse-et-Diège, Salvagnac-Cajarc et Sonnac.

Mode de paiement : uniquement par chèque

Composition du kit : 1 composteur de 320 l (à monter soi-même), 1 seau de 10 l, 1 guide du compostage domestique + 2 poubelles de 50 l (pour le tri des emballages).

NOM, Prénom : .....

Commune : ☐☐ ☐☐☐ .....

Livraison souhaitée sur la déchetterie de : .....
Délai de livraison : environ 4 semaines

Numéro de téléphone : ☐☐ ☐☐ ☐☐ ☐☐ ☐☐ (impératif info livraison)

☑ Envoyer un **chèque de 20 € à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC** accompagné de ce coupon au **SYDED du Lot, les Matalines 46150 CATUS**.

Le ..... /..... /....., à ..... Signature :









50 métiers, 300 emplois

depuis 20 ans le SYDED agit pour l'environnement

grâce à VOTRE ENGAGEMENT

